

EMPRUNTER POUR FINANCER SES INVESTISSEMENTS



Jeudi 15 octobre



9h à 16h30



250 €



CDG63



15 Elus max.

OBJECTIFS :

- Mieux appréhender les aspects juridiques et budgétaires de l'endettement
- Mieux appréhender la notion de risque de taux
- La nécessité de prendre connaissance des caractéristiques actuelles de sa dette
- Comment conduire sa consultation bancaire et analyser les propositions

AU PROGRAMME :

- 1 Connaître les aspects juridiques et budgétaires de l'endettement**
 - Préviation des emprunts au budget
 - Les reports d'emprunts
 - Les contrats (contrôle de légalité)
 - Les délibérations et décisions
- 2 Planifier son besoin d'emprunt en fonction**
 - du suivi de la trésorerie (fréquence de perception de certaines recettes et décaissement de certaines dépenses)
 - de son niveau de résultat global actuel et à atteindre (fonds de roulement)
 - Préparer son cahier des charges pour la consultation
 - Analyser les propositions bancaires
 - Signer le contrat et mobiliser les fonds
- 3 La relation avec les banques**
 - Expliquer les projets, le « scoring »
 - Comprendre la formation des taux d'intérêt et les différents choix qui en résultent
 - Prendre en compte le profil de l'endettement actuel de la collectivité

INTERVENANT – Frédéric MICARD

Formateur spécialiste des finances locales

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Formulaire d'évaluation de la formation
- Feuille de présence signée par les stagiaires

ORGANISATION

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée
- Documents supports de formation projetés, étude de cas concret et exposés théoriques
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation

VENEZ VOUS INSCRIRE A NOTRE FORMATION !

INSCRIPTION



S'inscrire via le formulaire
financement par la commune

Ou



S'inscrire via votre DIF élu
financement par la CDC